



Fribourg, le 2 juillet 2024

Sport scolaire facultatif

Les barèmes suivants sont recommandés (appliqués pour le subventionnement cantonal) dans le Sport scolaire facultatif :

Durée de la leçon (Temps effectif d'enseignement)	Bachelor ou Master en sciences du sport avec formation pédagogique, Entraîneur/e Swiss Olympic, expert/e J+S dans la discipline	Bachelor ou Master en sciences du sport ou titulaire d'un autre brevet d'enseignement avec J+S dans la discipline ou « sport scolaire »	Etudiant/e en sciences du sport avec J+S dans la discipline ou « sport scolaire », instructeur/trice diplômé dans une discipline particulière, titulaire d'un brevet d'enseignement	Moniteur/trice J+S dans la discipline ou « sport scolaire », étudiant/e en sciences du sport	Autres moniteurs/trices
45 minutes	CHF 50.-	CHF 43.-	CHF 35.-	CHF 30.-	CHF 20.-
60 minutes	CHF 65.-	CHF 55.-	CHF 45.-	CHF 38.-	CHF 25.-
90 minutes	CHF 95.-	CHF 80.-	CHF 65.-	CHF 55.-	CHF 40.-
½ jour (dès 120 min. d'enseignement)	CHF 125.-	CHF 105.-	CHF 85.-	CHF 75.-	CHF 50.-
1 jour (dès 240 min. d'enseignement)	CHF 250.-	CHF 210.-	CHF 170.-	CHF 150.-	CHF 100.-